

Les états financiers de

**PROFESSIONNELS EN PRODUITS
PROMOTIONNELS DU CANADA
INC.**

et le rapport de l'auditeur indépendant

Année terminée le 31 octobre 2019



KPMG LLP
One Lombard Place
Bureau 2000
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3

Téléphone 204-957-1770
Télécopieur 204-957-0808
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Professionnels en produits promotionnels du Canada inc.

Avis

Nous avons audité les états financiers de la société Professionnels en produits promotionnels du Canada inc. (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière en date du 31 octobre 2019, l'état des opérations, les variations des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'année terminée à cette date, ainsi que les remarques annexées aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables (ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité en date du 31 octobre 2019, ainsi que ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « **Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers** » de notre rapport d'audit.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son activité, de la communication, le cas échéant, des questions liées à la poursuite de l'activité et de l'utilisation du principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de superviser le processus d'élaboration de rapports financiers de l'entité.



Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une certitude raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, et de produire un rapport d'audit comprenant notre opinion.

La certitude raisonnable est un niveau de certitude élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de déceler une inexactitude importante lorsqu'elle existe.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans l'ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur le fondement des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit.

De plus, nous :

- Déterminons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de ne pas déceler une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que pour une inexactitude résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.

- Acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Évaluons la pertinence des règles et méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des renseignements connexes fournis par la direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode de la continuité d'exploitation et, en fonction des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude importante liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les renseignements correspondants fournis dans les états financiers ou, si ces renseignements sont insuffisants, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou conditions ultérieurs peuvent obliger l'entité à cesser ses activités.

- Évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et nous déterminons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à donner une présentation fidèle.



- Communiquons avec les personnes responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris toute lacune importante du contrôle interne que nous aurions déterminée au cours de notre audit.

KPMG LLP

Chartered Professional Accountants

Winnipeg, Canada

21 janvier 2020

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État de la situation financière

31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	2019	2018
Actifs		
Actifs à court terme :		
Espèce et quasi-espèces	531 719 \$	177 752 \$
Comptes débiteurs (remarque 3)	35 787	163 716
Charges payées d'avance	421 181	294 327
Investissements à court terme (remarque 4)	5 000	249 876
	<u>993 687</u>	<u>885 671</u>
Actifs immobilisés (remarque 5)	–	9 012
	<u>993 687 \$</u>	<u>894 683 \$</u>

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs et passifs à payer (remarque 6)	117 283 \$	223 415 \$
Produit constaté d'avance (remarque 7)	545 736	378 012
	<u>663 019</u>	<u>601 427</u>
Actifs nets :		
Investissement dans des actifs immobilisés	–	9 012
Non affecté	(196 270)	(242 694)
Affectation d'origine interne (remarque 8)	526 938	526 938
	<u>330 668</u>	<u>293 256</u>
Engagements (remarque 9)		
	<u>993 687 \$</u>	<u>894 683 \$</u>

Voir les remarques annexées aux états financiers.

Au nom de la Commission :

Directeur

Directeur

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État de la situation financière

Année terminée le 31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	2019	2018
Recettes :		
Adhésion	1 000 223 \$	875 452 \$
Congrès national	584 461	607 015
TOPS	435 541	304 350
Recettes du partenariat	104 259	11 660
Études	77 998	47 685
Autre	68 979	30 663
Nouvelles de l'image	24 857	44 839
Intérêt	4 593	3 416
Livre d'idées	1 550	65 479
Répertoire des membres	–	10 483
Variation de la juste valeur non réalisée des investissements	–	1 969
Technologie	–	1 360
	2 302 461	2 004 371
Dépenses directes :		
Technologie	635 853	185 898
Congrès national	349 655	403 683
TOPS	274 790	205 028
Études	104 660	63 588
Adhésion	58 317	56 638
Répertoire des membres	9 294	14 286
Nouvelles de l'image	8 363	11 690
Développement professionnel	6 160	–
Livre d'idées	2 318	30 087
Programme de récompenses	–	33 561
	1 449 410	1 004 459
Surplus de recettes par rapport aux dépenses directes	853 051	999 912
Charges d'exploitation (Appendice A)	64 626	525 376
Dépenses administratives (Appendice B)	751 013	1 067 516
Surplus (déficit) des recettes sur les dépenses	37 412	(592 980)

Voir les remarques accompagnant les états financiers.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État de l'évolution de l'actif net

Année terminée le 31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	Investissement dans des actifs immobilisés	Sans restriction	Restreint à l'interne (remarque 8)	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'année	9 012 \$	(242 694) \$	526 938 \$	293 256 \$	886 236
Surplus (déficit) des recettes sur les dépenses	(9 012)	46 424	–	37 412	(592 980)
Solde à la fin de l'année	\$ –	\$ (196 270)	\$ 526 938	\$ 330 668	\$ 293 256

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État du flux de trésorerie

Année terminée le 31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	2019	2018
Activités d'exploitation :		
Surplus (déficit) des recettes sur les dépenses	\$ 37 412	\$ (592 980)
Éléments hors trésorerie :		
Réinvestissement des intérêts	4 593	(2 215)
Variation de la juste valeur non réalisée des investissements	–	(1 969)
Amortissement des immobilisations	9 012	2 981
Amortissement des biens incorporels	–	183 333
Gain de change non réalisé	–	(4 144)
	51 017	(414 994)
Variation dans le fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie :		
Comptes débiteurs	127 929	50 205
Charges payées d'avance	(126 854)	(214 898)
Comptes créditeurs et charges à payer	(106 132)	93 480
Produit constaté d'avance	167 724	(148 668)
	113 684	(634 875)
Activités d'investissement :		
Produits d'aliénation d'un investissement	240 283	269 034
Gain de change sur les espèces libellées dans une devise étrangère	–	4 144
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	353 967	(361 697)
Espèces et quasi-espèces, début d'année	177 752	539 449
Espèces et quasi-espèces, fin d'année	531 719 \$	177 752 \$

Voir les remarques accompagnant les états financiers.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers
Année terminée le 31 octobre 2019

1. Généralités :

Professionnels en produits promotionnels du Canada Inc. (l'« Organisation ») a été constituée en société en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 27 juillet 1956 et prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et, par conséquent, est exonérée d'impôts sur le revenu.

La mission de l'organisation est de rassembler les membres de l'industrie des produits promotionnels afin de guider, de renseigner, d'éduquer et de favoriser la croissance et le développement des membres individuels et de l'ensemble de l'industrie dans un environnement éthique et professionnel.

L'Organisation peut imprimer ou publier des magazines, des journaux ou des périodiques portant sur des questions présentant un intérêt à ses membres.

2. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

(a) Comptabilisation des produits :

L'Organisation comptabilise des recettes provenant des cotisations lorsqu'elles sont acquises. Les recettes provenant des produits sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les produits sont livrés. Les recettes reçues qui sont liées à une période ultérieure sont reportées et comptabilisées dans la période subséquente.

Les intérêts et autres recettes sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

(b) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de transactions qui ne sont pas effectuées dans des conjonctures normales du marché. Tous les instruments financiers sont ensuite évalués au coût amorti, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les investissements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût moins toute réduction pour perte de valeur;
- les investissements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et en instruments financiers dérivés non désignés dans des éléments constitutifs d'une opération de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;

- les instruments financiers que l'Organisation a désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur. L'Organisation a choisi de ne pas comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers (suite)
Année terminée le 31 octobre 2019

2. Principales conventions comptables (suite) :

La juste valeur des investissements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie en fonction des cours acheteurs. La juste valeur des investissements que l'Organisation a désignés comme devant être évalués à leur juste valeur est établie en fonction des rapports obtenus du courtier qui agit au nom de l'Organisation. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière avec laquelle le contrat a été négocié. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des opérations.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif ou déduits de la valeur comptable du passif et sont ensuite comptabilisés sur la durée de vie prévue de l'instrument en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime associés à un instrument évalué au coût amorti est amorti sur la durée de vie prévue de l'élément en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire et est comptabilisé dans l'état des opérations.

Concernant les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, l'Organisation comptabilise une réduction de valeur dans l'état des opérations des résultats, le cas échéant, lorsqu'elle observe une détérioration importante dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie ultérieurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la réduction de valeur précédemment comptabilisée est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

(c) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes bancaires qui fluctuent fréquemment de positif à découvert, les espèces déposées dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et les investissements dont la période de maturité est de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas transportées en gage.

(d) Investissements :

Les investissements se composent de certificats de placements garantis et d'emprunts d'investissements et sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de la différence

entre la valeur de marché et le coût des investissements au début et à la fin de chaque exercice est reflétée dans la variation de la juste valeur non réalisée des investissements dans l'état des opérations.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers (suite)
Année terminée le 31 octobre 2019

2. Principales conventions comptables (suite) :

(e) Actifs immobilisés :

Les actifs immobilisés sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

(f) Utilisation de l'estimation :

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des recettes et des dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la meilleure connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. Comptes débiteurs :

	2019	2018
Membres	35 787 \$	187 502 \$
Provisions pour créances douteuses	–	(23 786)
	35 787 \$	163 716

4. Investissements à court terme :

	2019	2018
Certificat de placement garanti, taux d'intérêt de 1,65 % (2018 – 0,65 %), venant à échéance en mai 2020 (2018 – mai 2019)	5 000 \$	148 861 \$
Obligations, aucune valeur nominale (2018 – 102 045 \$), aucun taux d'intérêt (2018 – 7,85 %) venant à échéance en avril 2019	–	101 015

5 000 \$

249 876

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers (suite)
Année terminée le 31 octobre 2019

5. Actifs immobilisés :

Coût	2019			2018		
	Amortissements cumulés			Valeur comptable nette		
Mobilier de bureau	\$	–	\$	–	\$	4 920
Matériel informatique		–		–		4 092
\$		–	\$	–	\$	9 012

6. Comptes créditeurs et charges à payer :

	2019	2018
Comptes créditeurs	104 094 \$	149 423 \$
Charges à payer	11 703	56 548
Remises gouvernementales	1 486	17 444
	117 283 \$	223 415 \$

7. Produit constaté d'avance :

	2019	2018
Adhésion	545 736 \$	377 486 \$
Autre	–	526
	545 736 \$	378 012 \$

8. Actifs nets affectés en interne :

	2019	2018
--	------	------

Les montants désignés à des fins spécifiques par le conseil d'administration sont les suivants :

Caisses des services juridiques	16 369 \$	16 369 \$
Fonds immobilier	200 000	200 000
Fonds pour les technologies de l'information	24 107	24 107
Bourses et fonds de bourses d'études	23 000	23 000
Fonds pour l'éducation	50 000	50 000
Fonds d'enquête	10 000	10 000
Caisses de bénéficiaires de valeur	53 462	53 462

Fonds de commercialisation

150 000

150 000

\$

526 938 \$

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers (suite)

Année terminée le 31 octobre 2019

9. Engagements :

L'organisation paie des frais de gestion à Strauss Communications Incorporated dans le cadre d'un contrat de gestion à long terme. Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 180 jours, à condition que ce préavis ne soit pas donné avant le 1^{er} novembre 2020. Le total des paiements de frais de gestion à effectuer au cours de l'année suivante s'élève à environ 550 000 dollars.

10. Opérations entre personnes apparentées :

Au cours de l'année, l'Organisation a payé des frais de gestion de 499 933 \$ (2018 – 256 800 \$) à Strauss Communications Incorporated, une société liée à l'Organisation en raison du contrat de gestion qui existe entre les deux parties. Ces frais sont versés dans le cours normal des activités et sont mesurés à la valeur d'échange, qui est le montant de contrepartie établie et acceptée par les entités apparentées.

En date du 31 octobre 2019, les comptes créditeurs et les charges à payer ne comprenaient aucun montant (2018 – 53 589 \$) dû à Strauss Communications Incorporated.

11. Risques financiers :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit en ce qui trait aux comptes débiteurs. L'Organisation évalue continuellement les comptes débiteurs et prévoit tout montant qui n'est pas recouvrable dans la provision pour créances douteuses. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2018.

(b) Risque d'illiquidité :

Le risque d'illiquidité désigne le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. L'Organisation gère son risque d'illiquidité en surveillant ses besoins opérationnels. L'Organisation prépare des

prévisions budgétaires et de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2018.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Remarques sur les états financiers (suite)

Année terminée le 31 octobre 2019

11. Risques financiers (suite) :

(c) Risque de change :

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie ultérieurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Organisation reçoit des paiements en devise américaine. Ainsi, certains actifs sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les actifs en dollars américains convertis en dollars canadiens sont les suivants :

	2019 dollars américains	2018 dollars américains
Espèces et quasi-espèces	4 757 \$	48 073 \$

(d) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des flux de trésorerie ultérieurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du

marché. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2018.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Appendice A — Charges d'exploitation

Année terminée le 31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	– \$	429 050 \$
Frais de gestion (remarque 10)	–	24 000
Gouvernance	44 388	39 098
Relations publiques	10 740	8 880
Chapitres (événements locaux et activités, net)	9 498	24 348
	\$	525 376 \$

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Appendice B — Frais administratifs

Année terminée le 31 octobre 2019, avec des données comparatives pour 2018

	2019	2018
Frais de gestion (remarque 10)	499 933 \$	232 800 \$
Loyer, taxes et assurances	114 017	129 945
Frais comptables et juridiques	42 712	93 188
Frais bancaires et de carte de crédit	33 823	54 654
Frais de bureau et de programmation informatique	30 157	37 165
Amortissement des immobilisations	9 012	2 981
Affranchissement	6 861	1 017
Communications	5 542	22 001
Créances douteuses	3 716	25 337
Gain ou perte de change	3 656	(6 947)
Cotisations et abonnements	1 584	360
Salaires et avantages sociaux	—	263 253
Location de matériel	—	28 429
Amortissement des biens incorporels	—	183 333
	751 013 \$	1 067 516 \$

